

PROCES-VERBAL DU CONSEIL CCAS DU 25 MARS 2024

COMMUNE DE SAINT-MICHEL-SUR-MEURTHE

La réunion a débuté le 25 mars 2024 à 18h15 sous la présidence de la Vice-Présidence, Madame Christine JACQUOT.

Membres présents :

Madame BARLIER Jacqueline
Madame CAJELOT Monique
Madame CLAUDE Christiane
Madame JACQUOT Christine
Madame KICINSKI Catherine
Madame RICHARD Anne-Marie
Madame VILLAUME Paulette

Membres absents :

Madame CHOSEROT Magali
Monsieur MATHIS William

Secrétaire de séance : Madame CAJELOT Monique

Le quorum (plus de la moitié des 9 membres) étant atteint, la séance est ouverte.

Ordre du jour :

- DELIB20240101 - Approbation du procès-verbal du 12/06/2023
- DELIB20240102 - Compte de gestion 2023
- DELIB20240103 - Compte administratif 2023
- DELIB20240104 - Affectation du résultat
- DELIB20240105 - Budget Primitif 2024
- DELIB20240106 - Bons de Noël 2024
- DELIB20240107 - Aide à la téléalarme
- DELIB20240108 - Aide pour un bon d'achat de pétrole pour une personne en difficulté
- Questions diverses

DELIB20240101 - Approbation du procès-verbal du 12/06/2023

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité (sans remarque).

7 voix pour

DELIB20240102 - Compte de gestion 2023

Le compte de gestion du receveur municipal pour l'exercice 2023, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Le compte de gestion est adopté à l'unanimité

7 voix pour

DELIB20240103 - Compte administratif 2023

Madame la Vice-Présidente présente et soumet au vote du bureau le compte administratif 2023 qui s'établit ainsi :

C.C.A.S	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	24 706.70	0,00
Recettes	15 468.78	0,00
Résultat de l'exercice	- 9 237.92	0,00
Report clôture N – 1	13 652.60	0,00
Résultat cumulé	4 414.68	0,00

Hors de la présence de Monsieur MATHIS Président,
Et sous la présidence de Madame Christine JACQUOT, Vice-Présidente
Les membres du bureau, approuvent le compte administratif 2023 du budget C.C.A.S.

7 voix pour

DELIB20240104 - Affectation du résultat

Les membres du bureau décident d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Section de fonctionnement :

Un excédent cumulé de fonctionnement de 4 414.68 €

Affectation :

Article 002 « Résultat reporté de fonctionnement » pour 4 414.68 €

7 voix pour

DELIB20240105 - Budget Primitif 2024

Les membres du bureau adoptent le budget primitif mentionné ci-dessous :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	28 300.00 €	Néant
Recettes	28 300,00 €	Néant

7 voix pour

DELIB20240106 - Bons de Noël 2024

Le membres du bureau décident de poursuivre l'attribution de bons de Noël chaque année pour les personnes de la commune âgées de plus de 70 ans, pour un montant de 45 € par bon.

7 voix pour

DELIB20240107 - Aide à la téléalarme

Les membres du bureau décident de fixer la participation de 80.00 € pour 2024.

7 voix pour

DELIB20240108 - Aide pour un bon d'achat de pétrole pour une personne en difficulté

Les membres du bureau donnent l'accord sur cette aide apportée pour un montant de 122.70 €.

7 voix pour

Questions diverses

Aucune

Les sujets étant épuisés, la Vice-Présidence lève la séance à 20h15.

Madame CAJELOT Monique
Secrétaire de séance



Madame Christine JACQUOT,
La Vice-Présidence

